Envoyé en préfecture le 27/03/2025
Reçu en préfecture le 27/03/2025
Publié le
ID : 064-216404368-20250311-20250311D3-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE OSSES - BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT COMMUNAL
N° 3

Séance du 11 mars 2024

L'an deux mil vingt cinq et le onze mars, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Marc OÇAFRAIN

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	14	14 Pour : 14 Contre : 0 Abstentions : 0

Date de la convocation
07 mars 2024

Date d'affichage
07 mars 2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

24 mars 2025

et publication du

24 mars 2025

Etaient présents :
Mme CASIRIAIN Elena, Mme CHAMALBIDE Corinne, M. DACHAGUER Peio, Mme FALXA Odile, M. GOICOECHEA Iñaki, M. HEGUY Antton, Mme IDIART Claudine, M. IÑARRA François, M. IRIART Jean Claude, M. JORAJURIA Ramuntxo, M. LEKUMBERRY Xantxo, M. MATEO Jean François, M. OÇAFRAIN Jean-Marc, Mme PERUSANSENA Elodie

Procuration(s) :

Etai(en)t absent(s) :

Etai(en)t excusé(s) :
Mme AYÇAGUER Elorri

A(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
Mme IDIART Claudine

DECISION 3 : EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2024 DU LOTISSEMENT COMMUNAL XERRENDA

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par Madame la Perceptrice d'HASPARREN à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote du Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

Le Conseil Municipal,
Ouï l'exposé du Maire,
Après en avoir délibéré,

Vote le compte de gestion 2024 du lotissement communal xerrenda, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à OSSES, le 11 mars 2025

Le Maire Jean-Marc OÇAFRAIN

le(s) secrétaire(s) de séance

ORTZAIZEKO HERRIKO ETXEA ★ MAIRIE D'OSSES ★